

criptions dans les Facultés de l'Etat. En second lieu, il changea le caractère du Conseil supérieur de l'Instruction publique et celui des Conseils académiques, en en chassant tout élément religieux. Enfin, il fit déclarer tout membre d'une congrégation religieuse non autorisée, impropre à diriger un établissement d'instruction, de quelque ordre que ce soit.

Devenu chef du gouvernement, il fit encore mieux ; et personne n'a perdu le souvenir du fameux article 7, suivi de l'exécution des décrets. Jamais les loges maçonniques n'ont eu un serviteur plus dévoué et plus efficace.

Redevenu président du Conseil en 1882, il défendit, devant les Chambres, la loi de l'enseignement « laïque, obligatoire et gratuit, » et eut l'audace de déclarer du haut de la tribune que sa politique était « absolument anticléricale. »

L'abolition de l'aumônerie militaire et de la loi du dimanche, la suppression des bourses des séminaires, le vote de la loi du divorce, l'épuration de la magistrature, l'éloignement du clergé des commissions hospitalières et des bureaux de bienfaisance, la loi du service militaire pour les séminaristes et pour les prêtres, etc., etc. ; toutes ces mesures de persécution ont été prises sous M. Ferry ou par lui.

La Providence, le frappa une première fois en 1885, en ce mois de mars, anniversaire des décrets qui est aujourd'hui le témoin de sa mort. Les revers du Tonkin soulevèrent contre lui une telle colère, qu'il s'évada de la Chambre en grim pant sur une échelle pour sauter de là dans le jardin de la présidence, et une telle impopularité, qu'il se vit obligé de changer de visage en modifiant la forme de ses favoris et en laissant pousser sa moustache. « La haine contre moi est si grande, disait-il, qu'on m'insulte dans la rue au bras de Mme Ferry. »

Cette impopularité n'a pas diminué depuis huit ans, et de l'aveu de tous, c'était un homme coulé. Mais les scandales du Panama ont forcé de galvaniser ce cadavre politique, pour quelque temps. Quand l'opportunisme et la franc-maçonnerie virent tous leurs hommes se noyer l'un après l'autre dans le canal de Panama, ils tournèrent leurs yeux vers le seul homme non compromis dans ces tripotages, et dont les qualités indéniabiles d'intelligence et de volonté pouvaient peut-être maintenir la France en république maçonnique. Alors on vit le franc-maçon Le Royer, descendre volontairement du fauteuil présidentiel, et le franc-maçon Ferry s'y installer. Il devait, en temps opportun, faire prononcer la dissolution de la Chambre des dé-